



Montcherand, le 8 novembre 2022

DISPENSE D'ENQUETE

La Municipalité informe la population que dans sa séance du 7 novembre 2022, elle autorise les travaux suivants :

- **Marion et Pierre-Alban Perez, Sous l'Ochette 8.**
 - **Création d'un canal de cheminée en façade pour poêle à bois, selon plan remis.**

Les plans peuvent être consultés auprès du greffe municipal, du 9 novembre 8 décembre 2022.